

Gros problème dans famille, urgent!

Par sophie, le 06/02/2010 à 14:09

Bonjour,

Nous avons un grand souci, et nous ne savons pas quoi faire.

Mon mari a depuis quelques mois perdu sa grand mère. Il s'est avéré, à son décès, que tout son argent avait été volé sur son compte. (les économies de toute une vie de son mari défunt, ainsi que les allocations qu'elle a percu pendant 6 ans, et l'assurance vie.)

La grand mère a trois fils. Le père de mon mari, qui lui n'était au courant de rien, et étant l'ainé, doit maintenant rembourser les dettes, l'enterrement etc. Le plus jeune fils est un monsieur handicapé mentalement mais non placé sous tutelle, et c'est lui qui avait procuration sur le compte lorsqu'elle était malade.(il vivait avec elle) Enfin, le troisième fils vit avec sa concubine (une femme divorcée qui lui avait fait payer la part de sa maison sans l'avoitr laissé signer, donc la maison est à son nom) depuis 20 ans. Ils ont acheté un camping car juste avant le déces de la grand mère, et la femme du troisième frère a deux filles de son premier mariage, qui elles ont eu des enfants l'année dernière.

Nous pensons qu'elle a une emprise sur le fils handicapé, car il passait beaucoup de temps avec elle, et chez elle.

Aujourd'hui, le père de mon mari ne sait pas quoi faire car il est allé a la banque pour demander de retracer les chèques et tickets de caisses, et nous avons la preuve que l'argent a été utilisé pour le confort de cette femme (la divorcée) avec des course à 200 euros par semaine incluant couches, pots bébé, etc. Et dernièrement nous avons pu retrouver un chèque de 500 euros, au nom d'une entreprise de camping cars.

Le père de mon mari ne veut pas porter plainte, car il a peur que son frère se retrouve dans la rue. Mais il ne sait pas quoi faire. La maison de la grand mère va être vendu (le compromis a été signé), et le montant de la vente devrait être partagé entre les trois fils.

Est-ce que mon beau père peut faire quelque chose qui ne mettrait pas ne danger son frère, et qui arrangerait toutes ces histoires cauchemardesques? Comment prouver la culpabilité de cette femme?

Merci de votre réponse rapide, nous sommes désespérés.